Bibliothèque anarchiste

Le Droit social
Semaine politique (19 mars 1882)
19 mars 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°6 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com

Semaine politique (19 mars 1882)

Le Droit social

19 mars 1882

9 Mars.

Interpellation à la Chambre des députés relativement à l'intervention de l'armée dans la grève de Bessèges.

M. de Lanessan reproche au gouvernement des faits que nous croyons inutile de relater, attendu qu'ils sont aussi fréquents que les grèves et qu'ils se reproduisent sous tous les gouvernements sans distinction, et se reproduiront encore tant que patrons et gouvernements il y aura.

Constatons cependant que pour cette fois, sans doute par suite de la mauvaise volonté des troupes, l'on s'est contenté de menacer et d'arrêter, les chassepots n'ont pas voulu faire merveille !

M. Goblet trouve d'abord politique de rejeter la responsabilité de ces mesures arbitraires sur le dernier ministère, le gr…and ministère ! comme il l'a déjà fait lors de l'expulsion de Lavroff. Gambetta s'en défendra peut-être encore comme un bon diable, puis tout sera dit, l'on ne connaîtra jamais le véritable menteur… Allons, francs coquins, soyez donc une fois des coquins francs.

⁂

Plusieurs députés prennent la parole, entre autres M. Clémenceau qui dit des choses qui paraissent et sont qualifiées d'admirables par les âmes candides et candidates, mais parmi lesquelles nous, les utopistes en titre, nous relevons des utopies telles que celle-ci : « Le gouvernement devrait protéger le faible contre le fort ! » Franchement, M. Clémenceau, ne dites plus de ces niaiseries là, vous paraîtriez aussi naïf qu'un électeur mettant un petit carré de papier dans une tirelire en sapin, et prétendant que ce papier est une arme puissante.

Aux reproches paternels de M. Clémenceau, M. Goblet répond que ce que le gouvernement a fait a été bien fait, attendu qu'il avait le droit de le faire ; quant aux réformes réclamées par les travailleurs depuis longtemps, paraît-il, l'on ne peut pas tout faire à la fois, il faut commencer par un bout et finir par l'autre (c'est logique).

⁂

M. de Lanessan dépose un ordre du jour par lequel la Chambre regretterait que le Gouvernement ait fait intervenir les troupes dans la grève de Bessèges.

Un autre monsieur, répondant au nom de Turc ou Turquet, en dépose un autre approuvant les déclarations et les actes du Gouvernement.

D'autres messieurs demandent purement et simplement l'ordre du jour pur et simple.

M. de Freycinet déclare accepter, ainsi que ses compères, l'ordre du jour truqué, du moins Turquet.

La Chambre par 309 voix contre 48 s'empresse, comme toujours, de donner satisfaction à ses chefs.

Travailleurs ! vous pouvez être fixés maintenant, il y aura toujours à l'Assemblée au moins 309 voix pour crier bravo lorsque l'on voudra vous fusiller !!!

Réfléchissez et prenez des mesures en conséquence.

11 Mars.

Les réformes économiques vont commencer à pleuvoir. M. Dufour doit présenter devant la Chambre un projet d'augmentation de salaire des… des… des… députés et autres sénateurs, leur journée sera payée 35 fr. 60. Pas de différence pour les jours de chômage.

M. de Freycinet, qui est partisan des réformes, en commençant par un bout bien entendu, croit que l'on tient en effet le bon bout, c'est pourquoi il appuiera la proposition qui, dans ce cas, est sûre de passer. Gageons cependant que dans le cas contraire, nos intrépides représentants sauraient bien, pour cette fois, passer outre et faire échec au gouvernement.

Les travailleurs peuvent donc prendre patience, leur tour viendra assurément, mais par voie hiérarchique, et comme ils sont les derniers, ils devront se contenter de ce qui restera.

Qu'ils cessent donc de faire grève, qu'ils rongent leur frein en silence, de crainte de troubler la digestion des premiers servis.

À moins cependant qu'un beau jour, fatigués d'attendre et de compter sur la bonne volonté de leurs maîtres, ils se décident enfin à faire comme ceux-ci, c'est-à-dire à se servir eux-mêmes.

Ce jour-là ce sera l'avènement de la Révolution sociale !

⁂

Le même jour a eu lieu, au Sénat, une séance dont l'on[1] irait longtemps si l'on avait le temps et[2] moyens de rire.

Il paraît qu'à propos de l'enseignement religieux dans les écoles, M. Jules Simon, ex-membre de l'internationale sous le numéro 606, a défendu la Patrie et le bon Dieu comme un vrai diable.

Il veut, paraît-il, que la première chose à enseigner aux marmots sortant de nourrice soit : l'amour sacré de la Patrie et de Dieu, ces deux fétiches inséparables pour tout bon gouvernement connaissant son métier, et Simon est un de ceux-là, tout Jules qu'il est, nul mieux que lui ne connaît sa manière de gouverner sur le bout du doigt.

Députés, sénateurs, gouvernants de toute farine, inspirez-vous de ses maximes et de ses exemples si vous voulez acquérir longue et heureuse vie.

⁂

Nous lisons dans le *Réveil Lyonnais* la note suivante :

> « On sait que notre ville est exploitée depuis quelque temps par une bande de faux monnayeurs, qui jettent chaque jour dans la circulation de nouveaux produits de leur industrie. Nous ne pouvons que mettre en garde nos lecteurs contre ces gens à allures plus que suspectes, qui se présentent à la tombée de la nuit, dans certains magasins, et donnent à échanger des pièces de monnaie, que l'on reconnaît — trop tard — pour être fausses.

1. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.
2. Illisible dans l'original. Note de la Bibliothèque.

> « La police étant aussi impuissante à découvrir les faux-monnayeurs que les voleurs, nous avons pensé que ce nouvel avertissement n'était pas inutile. »

Ça c'est très bien, *Réveil Lyonnais.* Mais nous trouvons votre note un peu incomplète, c'est pourquoi, nous aussi, nous ne trouvons pas inutile de mettre en garde tous les lecteurs de journaux en général, et ceux du *Réveil* en particulier, contre certaines autres catégories de batteurs de monnaie, remplissant les journaux bourgeois, radicaux, voire même socialistes de leurs annonces alléchantes.

Telles que : Maisons de banque, assurances contre l'incendie, la grêle, les sauterelles, les voleurs (nous croyons que c'est celle-ci qui est la plus importante), les maux de dents, les cors aux pieds, la chute des cheveux, le chômage, etc., etc. Ah ! et les accidents ! 2 francs par jour pendant six mois à tout sympathique lecteur, qui se blesserait « en dehors ou dans l'exercice de ses fonctions ».

Lire, pour plus amples renseignements, l'article de… fonds paraissant tous les jours, en tête du *Réveil Lyonnais.*